

FORMULAIRE DE DEMANDE

Bourses d'études



Pour être admissible :

- Être membre de la Caisse Desjardins de la Baie-des-Chaleurs
- Y détenir son compte principal depuis 3 ans et plus
- Être inscrit à temps plein dans un programme d'études universitaires, collégiales ou professionnelles

Nom

Prénom

--

Adresse permanente

No	Rue		
Ville	Province	Code postal	

Adresse durant les études

No	Rue		
Ville	Province	Code postal	
Adresse courriel :		Cell. :	

Programme d'études

Nom de l'institution fréquentée :	Programme d'études :
Diplôme visé :	Date prévue de l'obtention du diplôme :

Autorisation

Si je gagne une bourse, j'accepte que la Caisse Desjardins de la Baie-des-Chaleurs utilise une photo de moi, que je lui aurai fait parvenir, afin de la diffuser dans son rapport annuel, site Internet ou page Facebook :

Signature :

Date :

Réservé à l'administration

Date de réception du formulaire : _____
Diplôme reçu : 1^{er} session _____ 2^e session _____
Photo : _____

Recevable : _____
1^{er} versement : _____
2^e versement : _____

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Être membre de la Caisse Desjardins de la Baie-des-Chaleurs
- Y détenir son compte principal depuis 3 ans et plus
- Être inscrit à temps plein dans un programme d'études universitaires, collégiales ou professionnelles.

NOTE : *Les personnes liées aux employés et dirigeants de la Caisse sont admissibles au même titre que tous les autres membres admissibles.*

NATURE DE L'AIDE FINANCIÈRE

35 bourses sont attribuées annuellement, pour un total de 35 000 \$, et ce pendant la semaine de la coopération qui a lieu cette année du 13 au 19 octobre 2019. **Ces bourses sont accordées par tirage au sort** en présence d'un membre de la Caisse :

- Secteur Caplan/St-Alphonse/St-Siméon/Bonaventure/St-Elzéar :
 - 10 bourses de 1 000 \$ tous niveaux confondus (universitaire, collégial et professionnel)
- Secteur New Richmond/Cascapédia/St-Jules :
 - 9 bourses de 1 000 \$ tous niveaux confondus (universitaire, collégial et professionnel)
- Secteur Maria :
 - 6 bourses de 1 000 \$ tous niveaux confondus (universitaire, collégial et professionnel)
- Secteur Escuminac/Nouvelle/Carleton-sur-Mer :
 - 9 bourses de 1 000 \$ tous niveaux confondus (universitaire, collégial et professionnel)
- Secteur Baie-des-Chaleurs :
 - 1 bourse de 1 000 \$ tous niveaux confondus (universitaire, collégial et professionnel)

EXCLUSION

Les étudiants ayant déjà obtenu une bourse pour un même niveau.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

16 octobre 2019, 12 h

Note : Le tirage au sort se fera le 17 octobre 2019.

MODALITÉS DE VERSEMENT

Les bourses sont octroyées aux gagnants de chacune des catégories en deux versements égaux (novembre et février). Les bénéficiaires doivent fournir une attestation de fréquentation scolaire au moment du déboursement (**inscription à temps plein obligatoire**).

VISIBILITÉ

Le bénéficiaire d'une aide financière s'engage à acheminer une photo de lui afin que la Caisse puisse l'utiliser dans le rapport annuel, dans son site Internet ou sur sa page Facebook.

DOCUMENT REQUIS

Formulaire de demande : *Bourses d'études*

Nous vous invitons à transmettre votre demande par courriel à : mary-lou.nadeau@desjardins.com, à la réception de l'un des six centres de services de la Caisse ou par télécopieur au **418 364-7441**